



LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

L'enquête 2010-2011 sur les associations membres du Collectif Haïti de France nous a permis d'observer quelle était leur implication dans la solidarité avec Haïti et leurs attentes vis-à-vis du Collectif. Egalement par son biais, nous avons pu mieux identifier leurs difficultés et leurs particularités. A partir de l'analyse proposée par l'étude, nous avons pu établir un certain nombre d'actions visant le renforcement de leurs capacités.

CONTEXTE DE L'ENQUETE

Le Collectif Haïti de France, créé en 1988 se veut être un lieu d'échange d'informations, de rencontre et de synergie entre les organisations françaises de solidarité internationale impliquées en Haïti.

Il informe et communique sur l'actualité haïtienne et des sujets de fond quotidiennement. Enfin, il entreprend des actions de plaidoyer en matière de droits humains.

Dans le cadre de cette enquête, 40 associations sur 80 ont été interrogées et deux entretiens semi-directifs ont été menés auprès deux membres associatives, lors des rencontres nationales. Ces associations sont réparties sur l'ensemble du territoire français, avec une prédominance de la région Ile de France et de la région Rhône-Alpes.

Deux thèmes ont été principalement abordés par cette étude : l'implication des associations en Haïti, et leurs attentes vis-à-vis du Collectif.

Dans cette publication, vous retrouverez :

- 1- Le paysage associatif du CHF
- 2- Focus sur les associations de l'Ile de France et de Rhône-Alpes.
- 3- Conclusions et recommandations

LE PAYSAGE ASSOCIATIF DU COLLECTIF HAITI

Quels lieux d'intervention ?



Les 40 associations du Collectif -ayant répondu- sont présentes sur l'ensemble du territoire haïtien. Particulièrement, dans le Sud, dans l'Artibonite et dans l'Ouest.

- ✚ **La Région Sud** (Sud et Sud-est)¹ regroupe le plus grand nombre d'associations françaises. Nous y comptabilisons 26 associations sur 40 (65%).
- ✚ **Le Département de l'Ouest** est également prisé. Sur les 15 associations (28%) qui y sont présentes, 13 se trouvent à Port-au-Prince. Cela révèle, la concentration des associations et ONG dans la capitale, où la plupart des activités du pays sont déjà centralisées (Ministères, institutions, ambassades, etc....). *Bien que les besoins des populations soient vraisemblablement importants à Port-au-Prince - comme partout ailleurs dans l'Ouest- on peut s'interroger sur la concentration « massive » des associations dans la capitale, alors que d'autres communes du Département Ouest auraient besoin de créer liens de solidarité internationale.*
- ✚ Enfin, focalisons-nous sur le troisième lieu qui regroupe un nombre non négligeable de structures, **l'Artibonite**, situé au nord de la presqu'île. Douze associations sont dans l'Artibonite (30%), plus particulièrement dans les villes de Verrettes² (4) et de Gonaïves (2).

Remarque : les associations ont plusieurs lieux d'intervention.

¹ Dans le département Sud, 20 associations présentes soit 50% ; dans le Sud-est, 6 y sont présentes (15%).

² Les quatre associations présentes sont exclusivement originaires de Rhône-Alpes

Quels domaines d'intervention?

Les associations mènent des projets dans divers domaines. 77% d'entre elles ont plus d'un domaine d'intervention.

Domaine	%	Domaine	%
Education	73	Développement local et aménagement du territoire	20
Agriculture	35	Promotion de la culture haïtienne	18
Santé	33	Microcrédit	15
Formation professionnelle	25	Protection de l'environnement	15
Parrainages	25	Envoi de conteneurs	13
Eau et assainissement	23	Droits de l'homme	8
Soutien d'orphelinats	23	Plaidoyer	3

Très nettement, nous observons que **le domaine de l'éducation** est très prisé par les associations (73%). Un des facteurs de cela, est la pénurie existante dans ce domaine de la part de l'Etat haïtien (90% du secteur de l'enseignement scolaire en Haïti est privé).

Ensuite, suit **le domaine de l'agriculture**. Le secteur rural a une importance considérable en Haïti et les associations de paysans y sont très présentes. Les associations soutiennent à 35% l'activité agricole dans les provinces haïtiennes. Elles se trouvent en majorité dans le Département Artibonite et dans le Département Sud.

Le domaine de la santé compte quant à lui 13 associations, réparties majoritairement dans l'Artibonite et l'Ouest.

Quel devrait être le rôle du CHF ?

+ Diffuser de l'information sur Haïti (79%)

Les associations interrogées estiment à 79%, que la diffusion d'information sur Haïti est indispensable. C'est d'ailleurs l'un des points centraux que le CHF développe depuis sa création via différents outils :

- l'hebdomadaire USH qui chaque semaine dresse le paysage de l'actualité haïtienne (aujourd'hui : 993^{ème} numéro).
- le mensuel Nouvelles Images d'Haïti (NIH) qui offre chaque mois aux membres du Collectif un article de fond (une analyse d'une thématique concernant Haïti), des extraits d'articles parus dans la presse sur Haïti et des nouvelles provenant directement de journalistes haïtiens.
- le site internet où quotidiennement sont mis en ligne des articles de presse et des rapports sur les questions haïtiennes (migrations, élections, etc.).

+ Assurer le plaidoyer au niveau français (70%)

L'action de plaidoyer menée par le CHF permet de **faire entendre la voix de tous**, quand les associations membres ne pourraient avoir autant d'impact, si elles souhaitaient prendre position individuellement.

Exemple : Récemment, un communiqué de presse a été diffusé pour faire connaître l'attente des familles haïtiennes ayant fait une demande de regroupement familial. Cette action a été massivement relayée au sein du réseau CHF.

+ Faciliter et promouvoir la mise en relation des associations franco-haïtiennes (65%)

Les 3^{ème} Rencontres Nationales du 12 et 13 novembre 2010 ont été l'occasion pour les associations membres de se retrouver autour de débats et de questions liés à leurs actions en Haïti. Ce type de rassemblement est un moyen efficace de mettre en relation les associations. **Mais, une fois ces rassemblements passés, que reste-t-il ?**

+ Faire connaître les sources de financements potentiels (62%)

Le Collectif prendrait donc ici le rôle de « facilitateur » auprès de ces associations membres en leur donnant la possibilité à toutes d'être informées des sources financements. **Mais, connaître les sources de financements potentiels favoriserait-il l'octroi de ces dernières ?** A cette question, **nous pouvons répondre par la négative**, car si les associations n'acquièrent pas les bases du montage et du financement de projet (qui sont de plus en plus des critères de choix pour les bailleurs), elles ne pourront pas prétendre à des fonds institutionnels.

Quel devrait être le rôle d'une structure régionale ?

A 52%, les associations estiment qu'une structure régionale doit avant tout permettre de « mettre en commun les réflexions ».

La structure régionale a un triple objectif, qui se réalise à travers cette mise en commun des réflexions :

- une meilleure connaissance des actions de tous
- possibilité d'être référent au niveau de sa région sur les questions relatives à Haïti
- possibilité d'intervention auprès des instances et structures de sa région, en développant des idées communes.

LA REGION ILE DE FRANCE ET LA REGION RHONE-ALPES

Les associations de ces deux régions représentent 50% des associations ayant répondu questionnaire, d'où ce focus.

• Région Ile de France

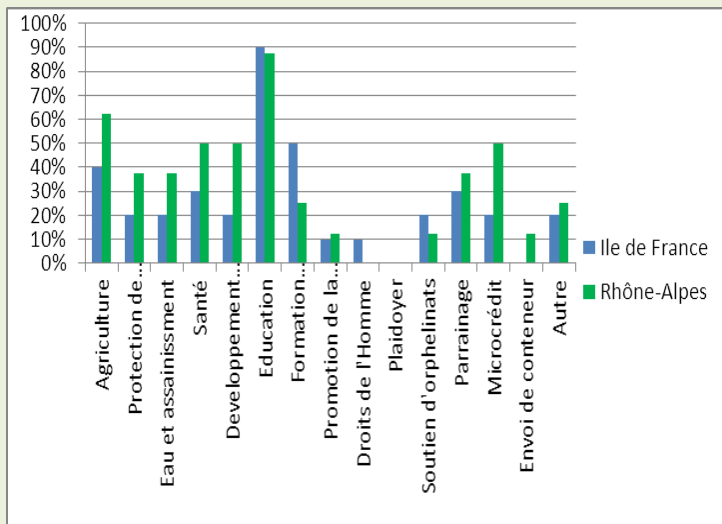
- ✚ 10 associations franciliennes présentes en Haïti :
 - **4 dans le Sud** : Cayes (1) ; Baint (1) ; Laborde- Aquin (1) ; Houck- Camp Perrin(1)
 - **3 dans le Centre** Hinche (2) ; v.n.p*
 - **2 dans les Nippes** : Javel (1) ; v.n.p
 - **2 dans le Nord** : Cap-Haïtien (1) ; Plaisance (1)
 - **2 dans le Nord-Ouest** : Môle Saint-Nicolas (1) ; v.n.p (1)
 - **2 dans l'Ouest** : Port-au-Prince (2)
 - **1 dans l'Artibonite** : Pontsondé
 - 0 dans le Nord-Est
 - 0 dans le Sud-Est

(*): ville non précisée

• Région Rhône-Alpes

- ✚ 8 associations de Rhône-Alpes sont présentes en Haïti :
 - **5 dans l'Artibonite** : Verrettes (2) ; Verrettes et Goyaviers (1) ; Dessalines (1) ; v.n.p (1)
 - **3 dans le Nord-Est** : Ouanaminthe (1) ; Grande Rivière du Nord, Mont Organisé, Carice, Dupity (1) ; v.n.p (1)
 - **3 dans le Sud-Est** : Cayes Jacmel (1) ; Jacmel – Marigot (1) ; v.n.p (1)
 - **3 dans le Sud** : Aquin (1) ; v.n.p (1)
 - **3 dans l'Ouest** : Port-au-Prince (2) ; Fonds Verrettes (1)
 - **2 dans le Nord-Ouest** : Bassin Bleu (1) ; v.n.p (1)
 - **1 dans les Nippes** (ville non précisée (v.n.p))
 - **1 dans le Centre** : v.n.p
 - **1 dans le Nord** : v.n.p

Domaine d'intervention



Pour les deux régions la majorité des projets sont entrepris dans l'éducation (90% des projets franciliens et 85% des projets rhônalpins).

En Rhône-Alpes, les associations ont des projets en majorité dans l'agriculture (63%), la santé (50%) et le microcrédit (50%).

En Ile de France, les associations s'impliquent souvent dans les domaines de: la formation professionnelle (40%), l'agriculture (40%) et le parrainage (30%).

Les deux régions françaises ne mènent **pas d'action de plaidoyer**. En Ile de France, l'envoi de conteneur est exclu et en Rhône-Alpes, aucune des associations n'est tournée vers la défense des droits de l'Homme.

Rôle du Collectif dans ces deux régions

✚ Ile de France

La région Ile de France situe, en premier lieu, **le Collectif Haïti de France comme une source d'information pour l'ensemble des associations**, puis dans un seconde temps, **comme un facilitateur de mise en réseau**.

✚ Rhône-Alpes

Dans le cas Rhônalpin, le Collectif est à la fois une source d'information et **un médiateur, qui permettrait d'établir un réseau et renforcerait les actions de chaque association**.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce que nous pouvons retenir de cette enquête réside essentiellement en trois points :

- ✚ Renforcement des capacités des associations membres, ici en France.
- ✚ Etablir un partenariat solide entre partenaires français et partenaires haïtiens.
- ✚ Mise en réseau des associations franco-haïtiennes.

L'enquête révèle que, **le Collectif aurait pour fonction de consolider** le travail déjà fourni par les associations et **de les faire prendre conscience** de leurs points forts et points faibles en vue d'améliorer leur projet associatif.

Les associations positionnent le Collectif comme devant être **un relais, un médiateur, voire une interface**. Relais de l'information sur Haïti, sur les financements potentiels, médiateur entre les associations pour favoriser leur mise en relation et interface entre les pouvoirs publics et elles. En d'autres termes, **le Collectif serait « celui par qui l'on passe » et « celui sur qui l'on compte »**.

Quelques recommandations pour le Collectif Haïti de France...

- ✚ Continuer à diffuser de l'information.
- ✚ Continuer à assurer le **plaidoyer au niveau français**.
- ✚ **Réfléchir au rôle que doivent jouer les associations adhérentes**.
- ✚ Prendre à bras le corps la question du **bénévolat**.
- ✚ Organiser **des rencontres régionales** annuellement.
- ✚ Dresser le **bilan des projets menés par l'ensemble des associations**.
- ✚ **Renforcer les capacités des associations**
- ✚ **Une poursuite de l'étude.**

Une perspective : passer de l'assistanat à un partenariat équitable !

1. L'acteur français décide du projet seul, ce qui positionne l'acteur haïtien comme simple exécutant.
2. Le projet est dans un premier temps élaboré par l'acteur français, puis repris par l'acteur haïtien.
3. Les deux acteurs collaborent sur le projet, se concertent et agissent ensemble.

